



Mérignac, vendredi 16 mars 2018
N° 236 / FCD / LNA / Sports

Note d'organisation du championnat régional de rugby à VII de la Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine

Référence : Règlement permanent du championnat national de rugby à VII.
Note n° 3037/FCD/Activités/Sports du 15 novembre 2017.

Pièces jointes : - Annexe I : déroulement de la compétition
- Annexe II : formulaire d'engagement.

1. ORGANISATION GENERALE

La ligue FCD Nouvelle-Aquitaine de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) organise le championnat régional de rugby à VII qui aura lieu le **jeudi 03 mai 2018 à Agen (47)**.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

La compétition est organisée conformément au règlement du championnat national de rugby à VII.

2.1 Responsable de l'organisation

Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine
DA 204 Beauséjour
CS 70 037
33 693 MERIGNAC Cedex
Tél : 05 57 53 64 39
Courriel : fcd.liguena@gmail.com

2.2 Chargé des sports de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Patrice LAMOTE
48^e RT - QUARTIER TOUSSAINT
47 918 AGEN Cedex 9.
Tél : 05 53 48 92 01
Portable : 06 73 67 03 37
Courriel : patrice-r.lamote@intradef.gouv.fr ; plamote@aol.com

2.3 Animateur Technique Ligue de Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Jean-Luc Le ROUX – Conseiller Technique Régional LNA Rugby VII
48° RT - QUARTIER TOUSSAINT
47918 AGEN Cedex 9.

Tél. : 05 53 48 9618 – 06 43 96 75 20

Courriel : jean-luc.le-roux@intradef.gouv.fr ; agengaronnerugbysevens@yahoo.fr .

2.4 CSA support et lieu de la compétition

CSA48 / Section rugby
Quartier TOUSSAINT
47000 AGEN

Courriel : csa48rt@hotmail.fr

Contact : Adjudant-chef Elisio DARTOEN– Responsable section rugby CSA48

Courriel : elisio.dartoen@intradef.gouv.fr ;

Tél : 05 53 48 96 47 PNA : 821 471 9647

Lieu de l'épreuve

Stade Robert RABAL
Parc municipal des sports
Rue de Sevin
47000 AGEN

2.5 Arbitrage

La désignation des arbitres est à la charge du CSA 48. L'arbitre sera assisté par des joueurs et dirigeant des équipes engagées. Les équipes feront connaître les noms des « volontaires arbitres » à la ligue par l'intermédiaire du formulaire d'engagement. Il est donc obligatoire pour les équipes de fournir un personnel ayant des compétences en arbitrage et capable de juger la touche.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Transport

Le transport est à la charge des participants.

3.2 Accueil

Les équipes seront accueillies à partir de 9h00.

3.3 Alimentation – hébergement

Le déjeuner du jeudi 03 mai 2018 pourra être pris sur le lieu du tournoi, un lieu de vente de boissons, sandwichs, café, thé sera mis en place sur le lieu de la compétition.

Un « café-croissant » et une réception de fin de tournoi seront mis en place par le CSA48.

De l'eau et des oranges seront mis à disposition des compétiteurs pour la durée du tournoi.

3.4 Tenue

Chaque club prévoira un survêtement représentatif et deux jeux de maillots de couleurs différentes numérotés.

3.5 Dispositif prévisionnel de secours

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la fédération, et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais les plus courts.

Les moyens mis en œuvre par le responsable du club hôte de l'évènement sont :

- Un défibrillateur,
- En cas de problème, il sera fait appel au SAMU ou aux pompiers.

3.6 Lutte contre le dopage

En accord avec les directives des ministères chargés de la santé et des sports, et conformément à la réglementation de la fédération, des contrôles antidopage peuvent être pratiqués au cours de la manifestation. Conformément aux textes, les organisateurs mettent en place un local nécessaire aux contrôles anti-dopage.

4. PARTICIPATION, DEROGATIONS ET RESTRICTIONS

4.1 Engagement et droits d'inscription

Le championnat de rugby à VII est ouvert à tous les clubs de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine affiliés à la FCD. Un club peut engager une ou plusieurs équipes. Toutefois, un joueur ne peut participer qu'au titre d'une seule équipe.

La participation des clubs est confirmée par l'engagement dans SYGEMA et doublée par un formulaire d'engagement, dont le modèle est précisé en annexe 2 qui sera adressé, avant le **jeudi 5 avril 2018** terme de rigueur, au secrétariat de la ligue (fcd.liguena@gmail.com) avec le chèque des frais d'engagement ainsi qu'à Jean-Luc Le ROUX par mail (agengaronnerugbysevens@yahoo.fr).

Le montant des droits d'engagement est fixé à 15.00 € par équipe.
Les chèques seront envoyés et libellés à l'ordre de : Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine.

4.2 Composition des équipes

Chaque équipe peut être composée de 7 joueurs au minimum et de 12 joueurs au maximum, inscrit sur la feuille de match avant les rencontres. Cette feuille de match, déposée auprès des organisateurs, ne peut subir aucune modification pendant le tournoi.

4.3 Qualification des joueurs

Pour être qualifiés, les joueurs doivent détenir la licence de la fédération au titre du club engagé et établie pour la saison en cours, à savoir du **1er septembre 2017 au 31 août 2018** et dûment complétée par l'intéressé et le club. Le certificat de non contre-indication à la pratique du rugby en compétition pour chaque joueur, est détenu par le club.

AUCUN JOUEUR N'EST ADMIS A PARTICIPER A LA COMPETITION S'IL N'EST PAS EN POSSESSION DE LA LICENCE FCD POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT

5. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

5.1 Licence de la fédération

Pour participer au championnat régional de rugby à VII, les compétiteurs doivent être titulaires obligatoirement de la licence FCD 2017/2018 en version papier et signée. Ils doivent être en mesure de la présenter à tout contrôle.

5.2 Contrôle des pièces administratives

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du rugby en compétition par participant(e), sera contrôlé sur place, avant le début de la compétition.

5.3 Remboursement des frais de déplacements

Les frais de déplacements sont à la charge des clubs. Aucun remboursement ne sera effectué par la Ligue FCD Nouvelle-Aquitaine.

5.4 Assurances

Cette manifestation est couverte par les conditions du contrat responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que le contrat d'assurance automobile souscrit par la Fédération auprès de la GMF si les véhicules sont inscrits sur le registre de sortie de véhicules du club d'appartenance.

6. DEVELOPPEMENT DURABLE

La ligue FCD Nouvelle-Aquitaine milite pour que ces activités soient réalisées dans le respect des règles élémentaires du développement durable ; dans cette optique, les bonnes pratiques environnementales seront privilégiées, l'ensemble des documents relatifs à cette manifestation sera transmis par email, et, à l'issue de la compétition, les lieux seront laissés propres.

7. DROIT A L'IMAGE

L'inscription entraîne renoncement tacite de chaque participant à son droit à l'image et autorisation de toute publication comportant sa photo qui pourrait être prise pendant la manifestation aux fins d'illustrer les activités de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine.

8. COMPTE RENDU

À l'issue de la manifestation, l'organisateur de la manifestation adressera à la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine et au chargé des sports de la ligue :

- Un compte-rendu sur le déroulement de la compétition avec si possible quelques photos numériques et un court article pour la publication « L'Aliénor ».
- Les copies des feuilles d'engagements des clubs et les résultats détaillés.
- Le bilan financier accompagné des pièces justificatives (factures, etc.) (Modèle de la Ligue).

Les résultats seront adressés au CTSN par le chargé des sports de la ligue.

Patrice LAMOTE
Vice-président en charge du sport
de la Ligue Nouvelle-Aquitaine



Destinataires :

- **Président(e)s des clubs**
- **Animateur Technique Ligue**
- **Membres de la commission sportive LNA**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

1. CHRONOLOGIE

Date : jeudi 03 mai 2018

- 09h00 : accueil des équipes au stade RABAL à Agen
- 09h30 : Rassemblement des équipes sur le terrain
- 09h45 : Échauffement / briefing des capitaines / arbitrage
- 10h00 : Début de la compétition
- 12h00 : Arrêt de la compétition pour le déjeuner.
- 12h30 : Repas
- 13h45 : Reprise de la compétition
- 15h30 : Phases finales
- 16h15 : Proclamation des résultats et remise des récompenses – Verre de clôture du championnat.

A l'issue, retour des détachements vers leur garnison.

2. JURY TECHNIQUE ET ARBITRAGE

Président du jury : président de la ligue ou son représentant

Membres :

- Monsieur Jean-Luc Le ROUX, conseiller technique de la manifestation ;
- L'entraîneur d'équipe tiré au sort avant le début de la compétition.

3. TERRAIN

AGEN – Stade RABAL.

Les rencontres se déroulent sur un terrain de rugby à XV homologué dont les dimensions sont ramenées à :

- Largeur : largeur d'un terrain de rugby homologué.
- Longueur : longueur d'un terrain de rugby homologué.
- En but : en but d'un terrain de rugby homologué.
- Quelles que soient les dimensions du terrain et du champ de jeu, tracer une ligne discontinue à 5 mètres de chaque ligne de but, perpendiculaire aux lignes de touche.

4. DUREE DES MATCHS

- rencontres de poule : 2 x 7 minutes
- demi-finales : 2 x 10 minutes
- finale : 2 x 10 minutes

ANNEXE 2

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

CHAMPIONNAT REGIONAL FCD/LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

RUGBY À VII

(À renvoyer obligatoirement par courrier ou email pour le **05 avril 2018**)
(Renseignements: Club CSA 48: Elisio DARTOEN)

CLUB :
Adresse :
N° d'affiliation FCD : / 07 /
Nom, prénom et tél du responsable :
.....
Nombres d'équipes engagées :

FONCTION	NOM	PRENOM	N° LICENCE	REPAS
ENTRAINEUR				
ENTRAINEUR				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
CONDUCTEUR				

Pensez à l'arbitrage central et aux juges de lignes

Frais à engager (paiement par chèque à l'ordre de la ligue FCD Nouvelle-Aquitaine) :
Droit d'engagement : 15 € / équipe

DESTINATAIRES :

- CSA48RT - Section rugby

Quartier TOUSSAINT

47000 AGEN

agengaronnerugbysevens@yahoo.fr

- secrétariat de la ligue accompagné du chèque.

FCD – Ligue Nouvelle-Aquitaine

Détachement air 204 Beauséjour

CS 70 037

33693 MÉRIGNAC CEDEX

fcd.liguena@gmail.com